

Petit livret pour aborder l'utilité sociale avec les associations

Ce document comprend :

- Des préconisations pour aborder l'utilité sociale avec les associations... à compléter par tous !
- Une vue d'ensemble de l'utilité sociale.
- Des fiches développant les différents champs de l'utilité sociale et les bonnes questions à se poser :
 - les apports aux personnes,
 - les apports au territoire,
 - les apports à la société,
 - la gouvernance.

Ce document a été réalisé par le réseau « Culture et Promotion », auquel le CEAS de la Sarthe appartient. Il a pour objectif de venir en appui aux personnes qui souhaitent sensibiliser des associations à leur utilité sociale.

Il s'appuie sur différents travaux du réseau, et notamment sur un travail collectif qu'a réalisé Culture et Promotion, de construction d'un outil d'évaluation de l'utilité sociale des structures de l'Économie sociale et solidaire dans le Gard.

Les données proposées ne constituent pas une référence et ne sont proposées qu'à titre indicatif.

Quelques préconisations pour aborder l'utilité sociale avec les associations

Cette partie sera complétée collectivement et par chacun au fur et à mesure de ses expériences.

Aborder l'utilité sociale en lien avec les préoccupations de l'association :

L'utilité sociale peut rarement être abordée de but en blanc. Elle peut cependant constituer une entrée en matière pour répondre à différentes préoccupations :

- Difficulté à se faire reconnaître par les élus ou les partenaires : êtes-vous clair sur ce que vous pouvez apporter au territoire ? L'avez-vous clairement formalisé ? D'après vous, qu'est ce qui peut les intéresser dans votre action, dans votre mode de fonctionnement ?
- Difficulté à communiquer : quel message vous voulez faire passer ? Que voulez-vous qu'on retienne de vous ?
- Problème de fonctionnement interne : partagez-vous tous le même projet ? Quel sens cela a d'être ensemble dans l'association ?
- ...

Attention au vocabulaire utilisé !

Le terme « Utilité sociale » peut faire peur. Vous pouvez aussi parler d'apports à la société, au territoire, de spécificités de l'association, de plus-value, ...

Préférer les questions.

Les questions permettent à l'association d'avancer dans sa réflexion. Elles sont préférables à des définitions de l'utilité sociale que l'association ne s'appropriera pas.



Apports pour les personnes

Registres et critères d'utilité sociale :

Reconnaissance et renforcement des compétences :

- Valorisation du travail réalisé.
- Montée en compétence.
- Évolution professionnelle, politique et syndicale.

Autonomie des personnes et groupes de personnes :

- Responsabilisation.
- Capacité d'action et de décision.

Égalité des chances :

- Accès pour tous et toutes aux biens, services et droits (logement, travail, santé, culture...).

Ouverture et diversité culturelle :

- Accès à tous et toutes à la culture et aux cultures, médiation culturelle.
- Expression individuelle et collective.
- Valorisation, transmission des cultures.

Insertion sociale et professionnelle :

- Amélioration des situations personnelles et familiales difficiles.
- Renforcement des relations sociales.
- Emploi.
- Citoyenneté.
- Capacité à se projeter.

Lien social :

- Relations entre les personnes (inter-personnelles).
- Sentiment d'appartenance à un groupe.
- Relations durables entre différents groupes de personnes.
- Ouverture sociale : mixité sociale, intergénérationnelle et culturelle, reconnaissance des différences.

Quelques bonnes questions à se poser :

Reconnaissance et renforcement des compétences :

- Comment valorisez-vous la personne pour le travail qu'elle réalise ?
- En quoi permettez-vous aux personnes de renforcer leurs compétences ?
- Comment favorisez-vous leur évolution professionnelle, politique, syndicale ?

Autonomie des personnes et groupes de personnes :

- Comment favorisez-vous la responsabilisation des personnes et des groupes dans vos activités et pratiques ?
- En quoi deviennent-ils plus autonomes ?
- En quoi renforcez-vous leurs capacités d'action et de décision ?

Égalité des chances :

- En quoi votre structure prend en considération la situation des hommes et des femmes rencontrant des difficultés liées à une situation sociale, économique particulière ou à un handicap ?
- En quoi votre structure prend en considération la situation des hommes et des femmes subissant des discriminations ?
- Quels sont les effets de vos actions et vos pratiques auprès de ces personnes à court ou moyen terme ?

Ouverture et diversité culturelle :

- En quoi votre structure favorise une ouverture et une diversité culturelle ?
- Quels sont les effets en terme d'ouverture et diversité culturelle de vos actions et vos pratiques à court ou moyen terme ?

Insertion sociale et professionnelle :

- Comment votre structure intervient-elle auprès des hommes et femmes en difficulté ?
- Quels sont les effets de vos actions et vos pratiques auprès de ces personnes à court ou moyen terme ?

Lien social :

- En quoi votre structure renforce le lien entre les personnes et groupes de personnes ? En quoi elle contribue à favoriser l'ouverture sociale ?
- Quels sont les effets en terme de lien social de vos actions et vos pratiques à court ou moyen terme ?

Apports au territoire

Registres et critères d'utilité sociale :

Activités adaptées aux besoins des territoires :

- Réponse aux besoins spécifiques de chaque territoire.
- Accès à un niveau de services équivalents dans l'ensemble des territoires.

Emploi et activités économiques :

- Création et maintien des emplois.
- Développement d'activités (biens et services marchands et non marchands).
- Coûts évités.

Participation à une dynamique de territoire :

- Participation aux instances et politiques d'animation du territoire.
- Pratiques de travail partenariales : coopération, mutualisation, réseau.
- Inscription de l'activité dans le territoire (participation à des projets partenariaux, contribution à une synergie locale).

Démocratie participative :

- Expression, écoute et prise en considération de la parole de toutes les personnes concernées par représentation ou expression directe.
- Implication active et participation à la prise de décision du plus grand nombre
- Participation à la vie du territoire.

Quelques bonnes questions à se poser :

Activités adaptées aux besoins des territoires :

- En quoi votre structure propose des réponses à des besoins spécifiques des territoires concernés ?

Emploi et activités économiques :

- Quel est votre chiffre d'affaire ? Combien avez-vous d'emplois ?
- En quoi votre structure contribue à la création d'emplois et d'activités sur le territoire ?
- Est-ce que votre structure évite certains coûts à la société ?

Participation à une dynamique de territoire :

- De quelle manière votre activité ou votre structure sont intégrées au territoire ?
- En quoi votre structure a des pratiques de partenariat et coopération sur le territoire ?

Démocratie participative :

- Comment permettez-vous l'écoute et l'expression de chacun ? Comment vous assurez-vous que la parole de chacun est prise en considération ?
- Comment favorisez-vous l'implication et la participation active du plus grand nombre ?
- Quelle est votre participation à la vie du territoire ?
- Quels sont les apports au territoire de vos actions et vos pratiques à court ou moyen terme ?

Apports globaux à la société

Registres et critères d'utilité sociale :

Innovation :

- Innovation de services ou de biens (produits, technologies...).
- Innovation en terme de processus, méthode mise en œuvre.
- Innovation organisationnelle.

Promotion d'un mode de développement plus solidaire :

- Développement de l'esprit critique.
- Ouverture des champs du savoir et de la connaissance.
- Mise en avant des enjeux de société et de leurs liens avec les pratiques de chacun.
L'éducation, la sensibilisation et le plaidoyer sont les principaux modes d'actions de ce registre.

Promotion de pratiques respectueuses de l'environnement :

- Prise en considération de l'impact environnemental dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions et dans les pratiques quotidiennes :
 - réduction à la source, recyclage, réemploi ;
 - choix des produits ;
 - consommation d'énergie limitée ;
 - méthodes de travail respectueuses de l'environnement.
- Actions spécifiques en faveur de l'environnement.

Quelques bonnes questions à se poser :

Innovation :

- En quoi votre structure développe des innovations concernant des services ou biens, des processus ou de nouvelles approches organisationnelles ?
- Comment ces innovations évoluent à court ou moyen terme ?

Promotion d'un mode de développement plus solidaire :

- En quoi votre structure favorise le développement de l'esprit critique ?
- En quoi votre structure contribue à l'ouverture des champs du savoir et de la connaissance ?
- En quoi votre structure sensibilise aux enjeux de société ? Comment fait-elle le lien avec les pratiques de chacun ?
- Quels sont les effets de vos actions et vos pratiques à court ou moyen terme ?

Promotion de pratiques respectueuses de l'environnement :

- En quoi votre structure a des pratiques et un mode de développement respectueux de l'environnement ? En quoi prenez-vous en considération l'environnement dans vos actions et pratiques ?
- Menez-vous des actions spécifiques en faveur de l'environnement ?
- Quels sont les effets de vos actions et vos pratiques sur l'environnement à court ou moyen terme ?

Gouvernance interne

Registres et critères d'utilité sociale :

Fonctionnement démocratique interne :

- Fonctionnement des instances (AG, CA, bureau).
- Participation de toutes les catégories d'acteurs concernés (membres, usagers, salarié(e)s) au fonctionnement de la structure.
- Participation de toutes les catégories d'acteurs concernés (membres, usagers, salarié(e)s) au projet associatif.

Participation des usagers et des bénéficiaires :

- Niveau de participation des usagers : Information, consultation, association.
- Participation à la prise de décision.

Valorisation des salarié(e)s et bénévoles :

- Reconnaissance du travail effectué.
- Montée en compétence.
- Montée en responsabilité.

Quelques bonnes questions à se poser :

- En quoi votre structure a réellement un mode de fonctionnement démocratique ?
 - Qui sont vos adhérents ? Combien sont-ils ? Combien avez-vous de bénévoles « actifs » ?
 - Combien de personnes viennent à votre assemblée générale ? Se déroule-t-elle tous les ans ?
 - Est-ce que le conseil d'administration est souvent renouvelé ? Combien de personnes ont des responsabilités dans votre association ? Est-ce que votre association donne des responsabilités à ceux qui n'en ont pas ailleurs ?
 - Y-a-t-il des femmes et des hommes dans votre bureau, dans votre conseil d'administration ? Y-a-t-il des jeunes, des personnes d'âges différents ?
- Comment valorisez-vous les salarié(e)s et bénévoles de votre structure ? Comment peuvent-ils évoluer dans votre association ?

Bénévoles :

- Pouvez-vous identifier le temps passé par les bénévoles sur des activités de l'association ?
- Est-ce que les bénévoles développent de nouvelles compétences grâce à l'association ?
- Est-ce qu'ils prennent de nouvelles responsabilités ?
- Est-ce l'association a directement ou indirectement facilité l'accès à un emploi pour des bénévoles en situation de chômage ?

Salarié(e)s :

- Est-ce que les salarié(e)s sont invités au conseil d'administration et associés à la prise de décision ?
 - Est-ce que les salarié(e)s de nouvelles compétences grâce à l'association ?
 - Est-ce qu'ils prennent de nouvelles responsabilités ?
 - Est-ce que des salarié(e)s qui sont passés par votre association ont trouvé par la suite un travail valorisant (nature de l'activité, salaires...) ?
- Comment associez-vous les usagers et bénéficiaires à vos actions ?